
DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE CONFÉDÉRALE DU 12 JANVIER 2023

La commission exécutive confédérale FO, réunie ce jour, a pris connaissance du projet de « réforme » des retraites présenté par le gouvernement. Sans surprise, il prévoit un report progressif de l'âge légal de départ à 64 ans et une forte accélération de la réforme Touraine qui augmentait la durée de cotisation à 43 ans pour une retraite à taux plein.

Ce projet se résume facilement, ce sera +2 pour tout le monde : chacun étant appelé à travailler 2 ans de plus si cette réforme venait à s'appliquer.

Comme à chaque fois qu'un gouvernement souhaite modifier les paramètres du système de retraite dans un sens toujours plus défavorable aux salariés pour les faire travailler plus longtemps, il dresse un tableau sombre de la situation financière pour présenter une réforme comme « vitale » et indispensable pour empêcher la « faillite » des régimes.

Pour FO, cette dramatisation excessive prêterait à sourire si elle n'engageait pas les droits à la retraite de millions de salariés. Aucune projection sérieuse ne peut accréditer le spectre d'une faillite. A l'inverse des prévisions données par de nombreux économistes, le système de retraites a été excédentaire en 2021 et 2022 et l'estimation des déficits futurs pour les années à venir reste limitée, quand elle ne repose pas sur des projections fantaisistes. Et si déficit il y a, il ne provient pas d'un dérapage des dépenses mais d'un manque de ressources, lié notamment aux mesures d'économies réalisées sur les salaires, entraînant logiquement une baisse des cotisations.

La CE réaffirme avec force la position de FO contre ce projet de réforme injuste et infondé. Un tel projet conduirait à une dégradation des droits des salariés et à un allongement sans précédent de la durée d'activité. Le recul de l'âge légal de départ est la mesure la plus injuste car cela va frapper tout particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux qui ne sont déjà plus en emploi avant leur retraite, et accentuer les inégalités femmes-hommes.

La CE se félicite de la réaction immédiate de l'ensemble des organisations syndicales réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle afin d'obtenir l'abandon de ce projet. Celle-ci prendra la forme de grèves et manifestations à partir du 19 janvier 2023, donnant le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites.

La commission exécutive confédérale appelle tous les syndicats FO à engager des actions continues (grève, assemblées générales, informations des salariés et de la population) pour faire reculer le gouvernement et appelle ses militants, adhérents, sympathisants et l'ensemble des salariés à rejoindre massivement la mobilisation.

